

# LES MICROPOLLUANTS DANS LES ESPÈCES MARINES

# Qui sont-ils et pourquoi les suivre ?

Les micropolluants sont des substances susceptibles de contaminer et de modifier l'équilibre et le fonctionnement naturel des écosystèmes marins. Même à de très faibles concentrations, ils peuvent avoir des effets néfastes sur les organismes aquatiques.

Leur introduction dans le milieu résulte notamment des activités humaines, à travers :

- les rejets directs urbains et industriels dans les cours d'eau ou la mer ;
- les rejets indirects (apports atmosphériques, eaux souterraines, sédiments). En effet, le lessivage des sols par les pluies entraîne les contaminants vers les nappes phréatiques, puis les rivières et finalement l'océan.

### PRODUITS DE LA MER : QUELS BIENFAITS POUR LA SANTÉ ?

Les micropolluants peuvent poser problème, mais en Normandie, les concentrations dans les produits de la mer n'atteignent pas les seuils réglementaires<sup>6</sup>, sauf exception. Leurs bienfaits nutritionnels dépassent donc largement les risques!

### Les poissons, coquillages et crustacés, c'est surtout :

- 40 % des protéines dont se nourrit L'humanité :
- des vitamines indispensables
   (A, D, E, B6, B12);
- des oligo-éléments essentiels (iode, phosphore, sélénium, zinc, magnésium);
- d'irremplaçables acides gras oméga-3 (DHA, EPA), et peu d'oméga-6 (contrairement aux viandes).

Pour être en bonne santé, il est donc recommandé de **manger du poisson ou des fruits de mer au moins deux fois par semaine.** mais aussi :

- de varier les plaisirs ;
- de diversifier l'origine des produits ;
- de ne pas abuser des glandes digestives (« tortillon » des bulots, « matière brune » des crabes, etc.) qui reconcentrent 10 fois plus les micropolluants que la chair;
- de choisir des espèces non menacées.

### **Comment?**

Un programme de surveillance a été mis en place pour réaliser le suivi de l'état chimique des masses d'eau côtières et de transition<sup>1</sup>. Il comprend :

- un volet sanitaire : risques pour la santé humaine via les espèces consommées ;
- un volet environnemental : impact de l'Homme sur les espèces et les milieux.

Ce programme vise notamment à atteindre le « bon état des eaux » fixé par deux directives européennes : la Directive-cadre sur l'eau² (DCE) et la Directive-cadre sur la stratégie pour le milieu marin³ (DCSMM).

Ces directives ont été créées pour préserver la diversité biologique et assurer le bon fonctionnement des écosystèmes, le bon état sanitaire et l'usage durable du milieu aquatique :

- la DCE vise le bon état des eaux continentales de surface, des eaux de transition et côtières et des eaux souterraines d'ici 2015, ainsi que la non-détérioration des eaux actuellement en très bon ou bon état ;
- la DCSMM vise le bon état des eaux marines d'ici 2020.

### Le rôle de l'Agence de l'eau

En collaboration avec l'Ifremer<sup>4</sup> et les services de l'État, l'Agence de l'eau participe à la surveillance de l'ensemble des masses d'eau côtières et de transition du bassin, et veille à l'atteinte de leur bon état à l'échéance fixée par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Seine-Normandie (SDAGE).

Le SDAGE est la déclinaison de la DCE à l'échelle du bassin Seine-Normandie et reprend les objectifs de la DCSMM.

Les masses d'eau côtières concernées sur le bassin s'étendent du Mont-Saint-Michel au Tréport, comme le montre la carte ci-dessous.



En complément des points de suivi de l'Ifremer (ROCCH<sup>5</sup>), l'Agence de l'eau effectue des prélèvements le long du littoral normand et sur des stations situées plus au large.

Les concentrations en un grand nombre de substances sont ainsi analysées sur plusieurs espèces locales. L'objectif: protéger les consommateurs.

1) Masses d'eau : unités géographiques cohérentes qui ont été définies sur la base de critères physiques [courant, profondeur, marnage, nature des sédiments — sable, vase, etc.] ayant une influence avérée sur la biologie. - 2) DCE (2000/60/CE du 23 octobre 2000) : www.developpement-durable.gouv.fr/La-Directive-cadre-strategie-pour - 4) Ifremer : Institut français pour L'exploitation de la mer. - 5) ROCCH : Réseau d'observation de la contamination chimique du littoral. - 6) Pour ne pas dépasser les « Doses mensuelles tolérables » en micropolluants déterminées par l'OMS, la consommation mensuelle recommandée est comprise entre quelques centaines de grammes et plusieurs dizaines de kilos, selon le lieu de pêche et les espèces consommées.

# LE **PROGRAMME** DE SURVEILLANCE DE L'AGENCE DE L'EAU EN DÉTAIL

### **Quels objectifs?**

- Évaluer le niveau de contamination chimique des eaux du littoral et suivre son évolution dans le temps (tendance).
- Suivre l'atteinte du bon état écologique des eaux littorales.
- Évaluer l'efficacité des mesures de réduction de la pollution à la source ou de protection des milieux.

# Quelles substances?

ici les substances Persistantes, bioaccumulables et toxiques – PBT (métaux lourds, hydrocarbures, pesticides), constituant les pollutions les plus importantes historiquement et les mieux suivies, avant un court éclairage sur les préoccupations nouvelles.

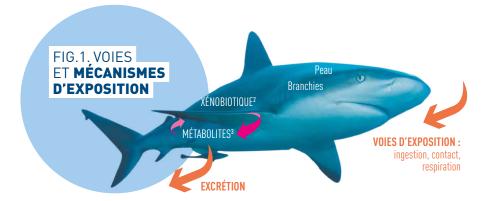
Plus généralement, sont présentées

### Quelles espèces sont concernées?

Seules les espèces sédentaires, abondantes et accumulatrices peuvent constituer un bon indicateur de l'état d'un milieu, puisqu'elles reflètent la pollution d'un site donné. Les différentes parties de l'animal ne subissant pas le même niveau de contamination, deux fractions sont analysées : la chair et l'hépatopancréas (glandes digestives qui reconcentrent les micropolluants 10 fois plus que la chair).

#### Le mécanisme de la bioaccumulation

La faune (moules, huîtres, coques, tourteaux, araignées, soles, carrelets, rougets, etc.) et la flore présentes dans un lieu donné constituent le biote marin. Ce dernier est contaminé par diverses voies d'exposition, et certaines substances, qui ne sont pas métabolisées<sup>1</sup>, s'accumulent dans l'organisme : c'est le mécanisme de la bioaccumulation (voir figure 1).





# QUELQUES **EXEMPLES** DE SUBSTANCES

# LES MÉTAUX LOURDS







**Industries** 

**Usages** 

domestiaues portuaires

### État des lieux

Les métaux lourds sont naturellement présents dans l'environnement marin, mais leur concentration peut être accrue par les activités humaines. Il convient toutefois de faire la différence entre :

- les métaux essentiels (oligo-éléments tels que le fer, le cuivre et le zinc) qui jouent un rôle dans le fonctionnement des organismes
- et les métaux toxiques tels que le mercure (Hg) et le cadmium (Cd). Le plomb est moins bioconcentrable.

Dans le bassin Seine-Normandie. la contamination par les métaux a fortement diminué, mais demeure significative, notamment sur l'Estuaire de la Seine, qui constitue un « point chaud ».

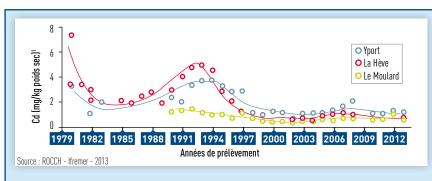
### **Tendance**

Les rejets de mercure et de cadmium ont été divisés par 20 en 15 ans, car ces métaux sont de moins en moins utilisés dans l'industrie. Les reiets directs de « phosphogypses » contaminés en Baie de Seine ont disparu depuis 20 ans. Entre 2004 et 2011, les concentrations en cadmium dans les moules de l'est de la Baie de Seine (ex. : La Hève) ont régulièrement diminué et respectent

aujourd'hui les limites sanitaires de consommation sur l'ensemble du littoral normand (voir graphique ci-dessous).

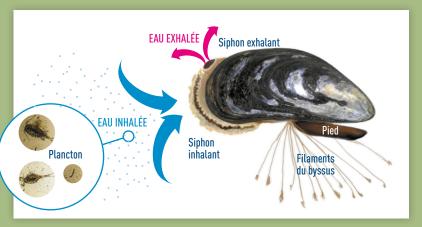
En revanche, la pollution par le cuivre augmente, car ce dernier se substitue au Tributylétain (TBT) dans les produits antisalissures destinés aux coques de bateaux.

#### **ÉVOLUTION DE LA CONCENTRATION EN CADMIUM** DANS LA CHAIR DES MOULES DE L'EST DE LA BAIE DE SEINE



La spéciation des métaux doit être prise en compte, car selon les conditions du milieu (salinité, température, 02, etc.), les molécules peuvent prendre une nouvelle forme et devenir plus ou moins facilement assimilables par les organismes.

Les moules sont des mollusques bivalves qui filtrent 35 litres d'eau de mer par our pour se nourrir. ce qui en fait **des** micropolluants ».





# LE TRIBUTYLÉTAIN (TBT) >>>







#### Peintures antisalissures

### État des lieux

Le tributylétain appartient à la grande famille des organoétains.

Aujourd'hui, grâce à son interdiction, la contamination a diminué; seuls les environs des infrastructures portuaires (Le Havre, Cherbourg) semblent les plus concernés par des niveaux de contamination plus ou moins élevés. On trouve ainsi nettement plus de TBT dans les coquillages et crustacés de la région havraise que dans ceux de l'ouest Cotentin.

Dans l'environnement, le TBT est lentement dégradé en métabolites

(monobutylétain et dibutylétain), qui sont considérés comme moins toxiques que la molécule d'origine grâce à l'action de la lumière naturelle (photolyse) et des micro-organismes.

Le TBT s'accumule fortement dans les glandes digestives des organismes aquatiques et est considéré comme un perturbateur endocrinien (systèmes hormonaux). Il touche de nombreuses espèces de mollusques, comme les bulots et les nucelles, mais peut aussi impacter la santé des mammifères et des oiseaux.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

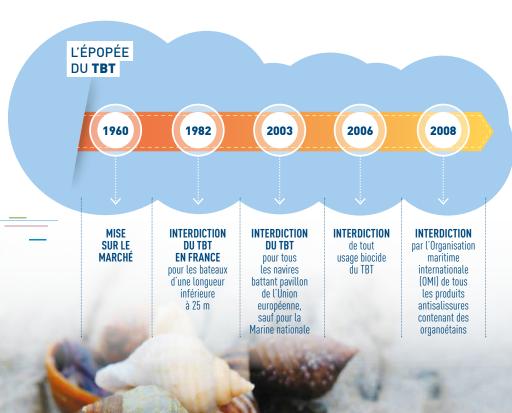
L'un des effets
du TBT est la
masculinisation
des organes
sexuels féminins
(ou imposex) de
certains mollusques
comme les nucelles.

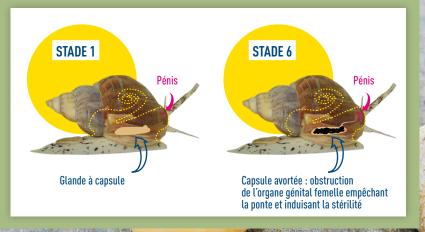
### **Tendance**

Même si la contamination diminue lentement, le TBT et ses métabolites sont stockés dans les sédiments qui diffusent progressivement la pollution.

En ce qui concerne l'imposex,

la diminution de la contamination observée peut être attribuée à deux facteurs : l'amélioration des conditions environnementales et le renforcement de la résistance des femelles de nucelles.







# LES ORGANOCHLORÉS >>>

D'OÙ



Usage « fermé » équipements électriques (transformateurs).



### État des lieux

La pollution par les organochlorés est ancienne, mais perdure encore dans les sols et les sédiments où elle se dégrade de moitié tous les 15 ans environ. Lentement, elle diffuse et contamine le biote.

L'exemple le plus révélateur est celui des PCB (Polychlorobiphényles), composés organochlorés de synthèse fortement utilisés entre 1930 et 1980. En 50 ans, leur production mondiale a ainsi dépassé un million de tonnes.

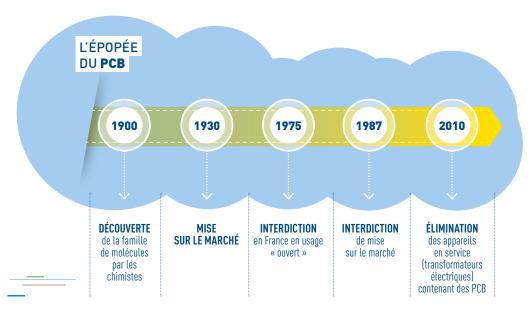
On observe un gradient croissant de contamination des produits de la mer de 1 à 20 entre l'ouest Cotentin et l'est de la Baie de Seine, dû aux rejets du fleuve et aux dépôts de sédiments dragués.

En plus d'être des substances PBT, les PCB perturbent les fonctions reproductrices des organismes aquatiques. Ce sont des perturbateurs endocriniens ayant également des effets neurotoxiques. Ils se reconcentrent fortement dans les prédateurs (oiseaux et mammifères marins) et les humains, consommateurs de produits de la mer, ne sont pas à l'abri.

### **Tendance**

Grâce aux mesures de contrôle des rejets et à l'interdiction des PCB, on observe une lente régression de cette pollution.

La pêche aux coquillages filtreurs est cependant interdite de Villerville à Octeville (région havraise) en raison de l'imprégnation du secteur par ces substances.





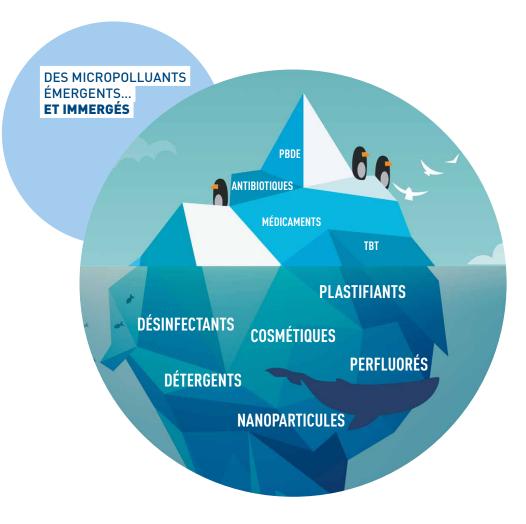
# LES MICROPOLLUANTS ÉMERGENTS

Les micropolluants émergents comprennent :

- les substances dont les effets étaient ignorés (notamment les perturbations endocriniennes), ou sous-estimés (plastifiants comme les phtalates ou le bisphénol A par exemple);
- de nouveaux produits mis sur le marché comme les polybromés, notamment les PBDE¹ (retardateurs de flamme imprégnant les équipements électroniques), et les perfluorés (imperméabilisants).

L'utilisation grandissante de ces produits et leur apparition dans tous les milieux et organismes aquatiques préoccupent l'Union européenne qui met en place des réglementations pour limiter les risques d'exposition.

Les premiers résultats montrent par exemple que les teneurs en PBDE retrouvées dans les poissons et les crustacés en France s'avèrent 10 à 20 fois inférieures à celles retrouvées dans les pays anglo-saxons, plus utilisateurs de ces produits. Le problème semble nettement moins important que celui des PCB sur nos côtes.



LES QUESTIONS
QUI SUBSISTENT

De nouveaux pesticides ont remplacé les organochlorés aujourd'hui interdits, bien que toujours présents à l'état de traces dans le biote marin. Ils sont moins persistants et leurs effets sur les organismes aquatiques sont peu connus. Quelles seraient les substances les plus pertinentes à suivre pour la surveillance de la contamination du biote ? Une liste est actuellement en cours de réalisation.

Qu'en est-il des effets des médicaments et des hormones qui polluent les milieux aquatiques sur les organismes ? De faibles traces apparaissent dans les rejets de stations d'épuration et dans les rivières, mais pas de façon significative dans le biote marin, ce qui est plutôt rassurant.

La toxicité d'une molécule seule sur les organismes marins et terrestres a fait l'objet d'évaluations, mais que dire du « cocktail de contaminants » auquel ces espèces sont exposées dans l'environnement ?





#### L'Agence de l'eau Seine-Normandie

est un Établissement public du ministère chargé du Développement durable dont la mission est de financer les ouvrages et les actions qui contribuent à préserver les ressources en eau et à lutter contre les pollutions, en respectant le développement des activités économiques. Pour ce faire, elle perçoit des redevances auprès de l'ensemble des usagers. Celles-ci sont redistribuées sous forme d'avances et de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux artisans, aux agriculteurs ou aux associations qui entreprennent des actions de protection du milieu naturel.

L'agence de l'eau aide en particulier les villes et les industriels du bassin Seine-Normandie à connaître et réduire leurs rejets de substances toxiques vers le milieu aquatique, et notamment le littoral et la mer, ainsi qu'à diminuer les pollutions ponctuelles et diffuses dans les milieux.

# Direction de la Connaissance et de l'Appui technique

51, rue Salvador Allende 92027 Nanterre Cedex Tél: 01 41 20 18 66

www.eau-seine-normandie.fr

#### Vos interlocuteurs

L'organisation de l'Agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque sous-bassin.

#### SERVICE DU LITTORAL ET DE LA MER

21, rue de l'Homme de Bois 14603 Honfleur Tél. 02 31 81 90 00 Mission « Eau et santé »

#### DIRECTIONS TERRITORIALES ET MARITIMES

Seine-Aval (côtes haut-normandes) (dép. : 27, 28, 76, 80)

Hangar C - Espace des Marégraphes - BP 1174 76176 Rouen cedex 1 Tél : 02 35 63 61 30

Rivières de Basse-Normandie (côtes bas-normandes) (dép. : 14, 35, 50, 53, 61)

1, rue de la Pompe - BP 70087 14203 Hérouville-Saint-Clair cedex Tél : 02 31 46 20 20

#### Pour en savoir plus :

Guide pratique des substances toxiques :

www.eau-seine-normandie.fr

Suivis réalisés par l'Ifremer (ROCCH) : www.envlit.ifremer.fr





mots - Photos : Jean DUCHEMIN, Stéphanie PEDRON/AESN; Albert KOK; André-Philippe D. PICARD;

Mise à jour : novembre 2014